RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00834
Numéro SIREN : 400 417 788
Nom ou dénomination : ABO COSMETIQUES

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2018 sous le numéro de dépôt 6462

Greffe du tribunal de commerce de Versailles : dépôt N°6462 en date du 08/06/2018

n° de dépôt 6462

n° de gestion

ABO-COSMETIQUES
S.A.S. au capital de 200 000 €
Siège social : Rue de Seine
78930 GUERVILLE
400 417 788 R.C.S. VERSAILLES

n° de lecture

08 JUIN 2018

n° de chrono

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 MAI 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de 137 824,15 euros au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 mai 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

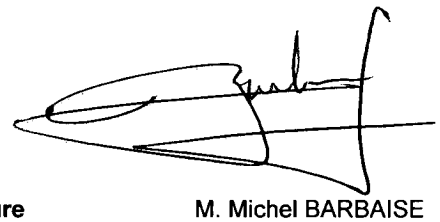

Signature M. Michel BARBAISE

Liasse fiscale

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

DGFiP N° 2050-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABO COSMETIQUES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 31 RUE DE SEINE 78930 GUERVILLE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 40041778800017 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2017

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	26 778	AG	13 644	13 134
	Fonds commercial (1)	AH	22 867	AI		22 867
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	644 281	AS	418 410	225 871
	Autres immobilisations corporelles	AT	697 514	AU	350 243	347 271
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	31 700	BI		31 700
	TOTAL (II)	BJ	1 423 140	BK	782 296	640 843
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	69 237	BM		69 237
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	4 735	BQ		4 735
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	595 471	BY	2 148	593 323
	Autres créances (3)	BZ	188 384	CA		188 384
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	583 390	CG		583 390
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 438	CI		14 438
	TOTAL (III)	CJ	1 455 656	CK	2 148	1 453 508
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 878 795	1A	784 444	2 094 351

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : État préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise ABO COSMETIQUES — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 200 000)	DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	857 270
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	137 824
	Subventions d'investissement	DJ	10 685
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 225 779
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	314 175
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	184 192
	Dettes fiscales et sociales	DY	315 389
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	6 094
	Autres dettes	EA	48 722
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	868 572
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 094 351
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	662 606
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	21 542

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2018 - Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABO COSMETIQUES — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	2 907 565	FH	51 367	FI	2 958 932	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 907 565	FK	51 367	FL	2 958 932	
	Production stockée *					FM	(4 360)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	35 898	
	Autres produits (1) (11)					FQ	61	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 990 531	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	319 256	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(40 333)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 285 068	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	40 738	
	Salaires et traitements *					FY	767 285	
	Charges sociales (10)					FZ	246 198	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	127 893	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	13 538	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 759 643	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	230 888	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 723	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 723	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(2 723)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	228 165	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Ebp fiscalité pro janvier 2018 - Edit. Cegid Patrimoine

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFiP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABO COSMETIQUES — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	16 219
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	6 987
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	23 206
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	40 205
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 955
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	46 159
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(22 953)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	31 302
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	36 085
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 013 737
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 875 912
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	137 824
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	1 259
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C G I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	23 514
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles	40 205	
Cession immobilisations	5 955	14 200
QP de subventions		2 019

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 094 350,94 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 137 824,15 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour mémoire, nous vous indiquons que l'intéressement est constaté dans un compte 691 et non en frais de personnel.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

Autres immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial a été acquis le 18 janvier 1995 pour un montant de 22 867,35€.
Il figure à l'actif du bilan pour un montant de 22 867,35€.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Règles et méthodes comptables (suite)

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Les produits fabriqués et en-cours sont valorisés au coût de production.

Une dépréciation est effectuée sur les produits dont le prix de revient calculé est supérieur au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréciations	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	22 867		22 867	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**22 867**		**22 867**	

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	34 980	14 665		49 645
Immobilisations corporelles	1 033 705	327 685	19 595	1 341 795
Immobilisations financières	31 700			31 700
TOTAL	**1 100 385**	**342 350**	**19 595**	**1 423 140**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 010	1 634		13 644
Immobilisations corporelles	656 033	126 259	13 640	768 652
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**668 044**	**127 893**	**13 640**	**782 296**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Brevets licences	26 778	13 644	13 134	de 1 à 5 ans
Fonds commercial	22 867	0	22 867	Non amortiss.
Materiel industriel	644 281	418 410	225 871	de 1 à 10 ans
Instal./agenc.divers	632 653	306 791	325 862	de 3 à 10 ans
Materiel de transport	36 817	15 684	21 133	de 2 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	26 617	26 341	276	de 1 à 5 ans
Mobilier	1 427	1 427	0	de 3 à 8 ans
TOTAL	**1 391 440**	**782 296**	**609 143**	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours	5 913		5 913		
Comptes de tiers	15 607		12 384	1 074	2 148
Comptes financiers					
TOTAL	**21 519**		**18 297**	**1 074**	**2 148**

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	31 700		31 700
Actif circulant et charges d'avance	798 293	798 293	
TOTAL	**829 993**	**798 293**	**31 700**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	3 629
TOTAL	**3 629**

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	12500	16,00	200 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**12500**	**16,00**	**200 000**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	314 175	108 209	205 966	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	184 192	184 192		
Dettes fiscales et sociales	315 389	315 389		
Dettes sur immobilisations	6 094	6 094		
Autres dettes	48 722	48 722		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**868 572**	**662 606**	**205 966**	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	27 607
Dettes fiscales et sociales	114 879
Autres dettes	
TOTAL	**142 486**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.
Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.
Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 37 531 €.

Le CICE 2017 totalise 37 531€. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, Il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de reconstitution du fonds de roulement.

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
Engagements retraite	110 573					110 573
TOTAL	**110 573**					**110 573**
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	3 706					3 706
Engagements de crédit-bail mobilier						
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	**3 706**					**3 706**

Engagements financiers (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	246 534		

Engagements en matière de retraite

Le montant des engagements de retraite au 31/12/2017 a été calculé suivant la méthode prospective et repose sur les hypothèses suivantes :

-Hypothèses générales :

Probabilité de présence des salariés au moment du départ en retraite,
Le taux d'évolution des salaires,
Actualisation financière,
Table de vie TV 88/90 : table de mortalité en vigueur à la date de simulation,
Mise à la retraite à l'initiative des salariés à l'âge de 62 ans.

-Hypothèses de calcul retenu :

Taux de rotation des effectifs : employés : fort / cadres : moyen
Taux d'évolution des salaires : 1%
Taux d'actualisation : 1.30 %
Taux de charges sociales : employés 35 % / cadres 46,5 %
Convention collective applicable : Industrie chimiques

Compte tenu de ces hypothèses, le montant des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel et de ses mandataires sociaux s'élève au montant de 110 573 € à la date du 31 décembre 2016.

Société Civile Professionnelle
Commissaires
aux Comptes

FRAMBOURT Dominique
MARSALY Emmanuel
JEAN Christophe
PEDROT Bastien

Commissaires aux Comptes

SAS ABO COSMETIQUES

Société par Actions Simplifiée au Capital de 200 000 €

Siège Social : 31 Rue de Seine

78930 GUERVILLE

RCS VERSAILLES 400 417 788

=-=

EXERCICE 2017

CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

=-=

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

=-=

1, rue du Chemin de Couppé - 28630 LE COUDRAY
BP 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX 1 - Tél. : 02 37 33 31 40 - Fax : 02 37 35 93 62 - Email : eca.lecoudray@eca-experts.com

Membre de la compagnie Régionale de Versailles
RCS CHARTRES D 323 168 153 - N° TVA FR 44 323 168 153 00027 - code APE 741 C
Membre d'une association agréée - Le réglement des honoraires par chèque est accepté

MEMBRE INDEPENDANT
FRANCE DEFI

SAS ABO COSMETIQUES

Société par Actions Simplifiée au Capital de 200 000 €

Siège Social : 31 Rue de Seine

78930 - GUERVILLE

RCS VERSAILLES 400 417 788

=-=-=-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

=-=-=-

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment les informations fournies dans l'annexe et leur application notamment en matière de dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Coudray, le 18 Mai 2018.

E. MARSALY.

Mandataire Social et Responsable Technique
de la **S**ociété **C**ivile **P**rofessionnelle
de **C**ommissaires aux **C**omptes

FRAMBOURT, MARSALY, JEAN, PEDROT

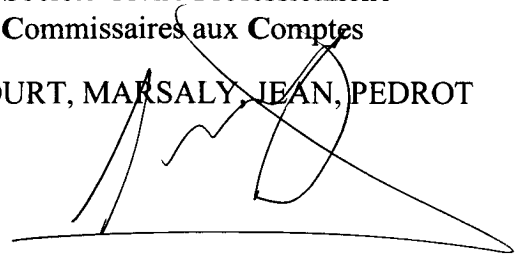

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ET

ANNEXE

=-=-=-=

Bilan Actif

	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	26 778	13 644	13 134	102
Fonds commercial (1)	22 867		22 867	22 867
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	644 281	418 410	225 871	145 336
Autres	697 514	350 243	347 271	232 336
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	31 700		31 700	31 700
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**1 423 140**	**782 296**	**640 843**	**432 341**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	69 237		69 237	22 992
En cours de production de biens				
En cours de production de services	4 735		4 735	9 095
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	595 471	2 148	593 323	646 459
Autres créances	188 384		188 384	32 482
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	583 390		583 390	669 240
Charges constatées d'avance (3)	14 438		14 438	32 543
ACTIF CIRCULANT (II)	**1 455 656**	**2 148**	**1 453 508**	**1 412 811**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**2 878 795**	**784 444**	**2 094 351**	**1 845 152**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 200 000)	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	20 000	18 838
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	857 270	520 434
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**137 824**	**337 998**
Subventions d'investissement	10 685	12 704
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	**1 225 779**	**1 089 974**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	314 175	157 343
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 192	170 701
Dettes fiscales et sociales	315 389	411 193
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 094	
Autres dettes	48 722	15 940
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	**868 572**	**755 178**
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	**2 094 351**	**1 845 152**
(1) Dont à plus d'un an	108 209	80 578
(2) Dont à moins d'un an	205 966	76 765
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	21 542	5
(3) Dont emprunts participatifs		

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppé
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 33 31 41
Siret : 323 168 153 00027

DES EXPERTS A VOTRE SERVICE

Compte de Résultat

	31/12/2017			31/12/2016
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 907 565	51 367	2 958 932	3 232 718
Chiffres d'affaires nets	**2 907 565**	**51 367**	**2 958 932**	**3 232 718**
Production stockée			-4 360	1 903
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			35 898	16 737
Autres produits			61	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**2 990 531**	**3 251 358**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			319 256	317 002
Variation de stock			-40 333	10 260
Autres achats et charges externes (5)			1 285 068	1 248 697
Impôts, taxes et versements assimilés			40 738	41 073
Salaires et traitements			767 285	725 212
Charges sociales			246 198	245 741
Dotations aux amortissements sur immobilisations			127 893	94 185
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			13 538	17
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**2 759 643**	**2 682 187**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			**230 888**	**569 171**
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				1 275
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				**1 275**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 723	3 626
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			**2 723**	**3 626**
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			**-2 723**	**-2 351**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			**228 165**	**566 820**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		2 832
Sur opérations en capital	16 219	3 699
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 987	2 416
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**23 206**	**8 947**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40 205	38 341
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 955	1 680
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**46 159**	**40 021**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	**-22 953**	**-31 074**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	31 302	52 682
Impôts sur les bénéfices (X)	36 085	145 066
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**3 013 737**	**3 261 581**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**2 875 912**	**2 923 582**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	**137 824**	**337 998**
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	1 259	6 669
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPT
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDRO
1, rue du Chemin de Couppé
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cé
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35
Siret : 323 165 133 00017

ANNEXE

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPT.
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppé
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93
Siret : 333 163 138 00027

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 094 350,94 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 137 824,15 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour mémoire, nous vous indiquons que l'intéressement est constaté dans un compte 691 et non en frais de personnel.

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppé
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Siret : 323 163 153 00087

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

Autres immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial a été acquis le 18 janvier 1995 pour un montant de 22 867,35€.
Il figure à l'actif du bilan pour un montant de 22 867,35€.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Règles et méthodes comptables (suite)

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Les produits fabriqués et en-cours sont valorisés au coût de production.

Une dépréciation est effectuée sur les produits dont le prix de revient calculé est supérieur au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppé
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Siret : 323 168 153 00027

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréciations	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	22 867		22 867	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**22 867**		**22 867**	

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	34 980	14 665		49 645
Immobilisations corporelles	1 033 705	327 685	19 595	1 341 795
Immobilisations financières	31 700			31 700
TOTAL	**1 100 385**	**342 350**	**19 595**	**1 423 140**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 010	1 634		13 644
Immobilisations corporelles	656 033	126 259	13 640	768 652
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	**668 044**	**127 893**	**13 640**	**782 296**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Brevets licences	26 778	13 644	13 134	de 1 à 5 ans
Fonds commercial	22 867	0	22 867	Non amortiss.
Materiel industriel	644 281	418 410	225 871	de 1 à 10 ans
Instal./agenc.divers	632 653	306 791	325 862	de 3 à 10 ans
Materiel de transport	36 817	15 684	21 133	de 2 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	26 617	26 341	276	de 1 à 5 ans
Mobilier	1 427	1 427	0	de 3 à 8 ans
TOTAL	**1 391 440**	**782 296**	**609 143**	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours	5 913		5 913		
Comptes de tiers	15 607		12 384	1 074	2 148
Comptes financiers					
TOTAL	**21 519**		**18 297**	**1 074**	**2 148**

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	31 700		31 700
Actif circulant et charges d'avance	798 293	798 293	
TOTAL	**829 993**	**798 293**	**31 700**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 629
Disponibilités	
TOTAL	**3 629**

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	12500	16,00	200 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**12500**	**16,00**	**200 000**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	314 175	108 209	205 966	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	184 192	184 192		
Dettes fiscales et sociales	315 389	315 389		
Dettes sur immobilisations	6 094	6 094		
Autres dettes	48 722	48 722		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**868 572**	**662 606**	**205 966**	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	27 607
Dettes fiscales et sociales	114 879
Autres dettes	
TOTAL	**142 486**

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PESTEL
1, rue du Chemin de Couppé
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 81
Siret : 323 168 153 00027

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.
Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.
Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 37 531 €.

Le CICE 2017 totalise 37 531€. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de reconstitution du fonds de roulement.

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
Engagements retraite	110 573					110 573
TOTAL	**110 573**					**110 573**
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	3 706					3 706
Engagements de crédit-bail mobilier						
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	**3 706**					**3 706**

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PERROT
1, rue du Chemin de Couppé
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax

Engagements financiers (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	246 534		
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Engagements en matière de retraite

Le montant des engagements de retraite au 31/12/2017 a été calculé suivant la méthode prospective et repose sur les hypothèses suivantes :

-Hypothèses générales :

Probabilité de présence des salariés au moment du départ en retraite,
Le taux d'évolution des salaires,
Actualisation financière,
Table de vie TV 88/90 : table de mortalité en vigueur à la date de simulation,
Mise à la retraite à l'initiative des salariés à l'âge de 62 ans.

-Hypothèses de calcul retenu :

Taux de rotation des effectifs : employés : fort / cadres : moyen
Taux d'évolution des salaires : 1%
Taux d'actualisation : 1.30 %
Taux de charges sociales : employés 35 % / cadres 46,5 %
Convention collective applicable : Industrie chimiques

Compte tenu de ces hypothèses, le montant des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel et de ses mandataires sociaux s'élève au montant de 110 573 € à la date du 31 décembre 2016.

S.C.P de COMMISSAIRES aux COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PROUST
1, rue du Chemin de Coupe
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 33 [illegible]
Siret : 323 163 [illegible]